

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



Carghjese

— CASA CUMUNA —

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 13 MAI 2022

Les membres du Conseil municipal de CARGÈSE, régulièrement convoqués le cinq mai deux mille vingt-deux, sont réunis, l'an deux mille vingt-deux, le treize mai, à quatorze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Stéphanie ALESSANDRI

N°2022/35

MEMBRES PRÉSENTS	
GARIDACCI François	FRIMIGACCI Lucie
FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle	NEGRONI-DESINI Vannina
MIGEVANT Pierre-Jean	ALESSANDRI Jérôme
CINOTTI Sandrine	ALESSANDRI Stéphanie
MEMBRES ABSENTS	
COLONNA DE LECA CRISTINACCE Frédéric	DRAGACCI-CODACCIONI Hélène
SUSINI Ange	ZANETTACCI Alexia
PAOLI Jean-Paul	ZANNETTI Pierre
POGGI Dominique	
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
ZANETTACCI Alexia donne procuration à CINOTTI Sandrine	
PAOLI Jean-Paul donne procuration à FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle	

OBJET : Acquisition terrain parcelle F 172.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'une opportunité d'achat, concernant la parcelle cadastrée section F n°172, située près du stade Antoine ALESSANDRI, s'est présentée. Il précise que le propriétaire dudit bien immeuble consent à vendre ce dernier à la commune, moyennant le paiement de la somme de 25 000 euros.

Ladite parcelle pourrait par suite être mobilisée afin de concrétiser des projets d'aménagements municipaux.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents permettant l'acquisition de la parcelle cadastrée section F n°172 par la commune ;

DIT que les crédits à mobiliser dans le cadre de ladite acquisition ont été prévus au budget M14.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour 10 dont 2 procurations.

Le Maire,
François GARIDACCI

